

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MARDI, 31 JANVIER 1797.

De Vienne, le 22 Janvier.

S. M. l'Impératrice est accouchée heureusement, ce matin à 8 heures, d'une Archiduchesse. S. A. R. la duchesse de Saxe-Telchen tiendra, dit-on, sur les fonds l'auguste enfant.

Sa Majesté vient de décorer de la croix de l'ordre de Marie-Thérèse le général-major prince d'Orange & le général-major Zoph.

De Verone, le 18 Janvier.

M. le général de Provera étoit déjà arrivé à peu de distance de Mantoue, lorsque son corps consistant en 7 à 8000 hommes, fut attaqué de différens côtés par plusieurs colonnes françoises. Alors commença une bataille des plus terribles, dans laquelle les troupes autrichiennes firent les plus valeureux efforts pour repousser un ennemi quatre fois supérieur en nombre, et se dégager. M. le général de Wurmsler fit en même tems une sortie de Mantoue pour les seconder; mais il lui fut impossible de franchir les obstacles presque insurmontables que l'ennemi lui opposa, et il dut rentrer dans la place, après avoir perdu quelques cents hommes. M. le général de Provera, après avoir fait tout ce que les forces humaines permettent, et désespérant de recevoir du secours, se trouva forcé de capituler avec le général françois Serrurier; il se rendit prisonnier de guerre avec les restes de son corps, parmi lequel se trouvent les volontaires Viennois. Tous les honneurs militaires lui ont été accordés par la capitulation; les officiers ont conservé leurs épées et leurs équipages, et les soldats leurs havresacs; ils ont été conduits ensuite à Milan. M. de Provera a été remis en liberté sur la parole d'honneur de ne plus servir durant la guerre actuelle; Mrs. les généraux de Hohenzollern et Klöbos resteront jusqu'à ce qu'ils soient échangés.

Cet avantage a coûté cher aux françois, qui ont sacrifié pour l'obtenir un grand nombre d'hommes. Les volontaires Viennois, qui se font défendus pendant longtems en désespérés, n'ont rendu les armes que sur les cadavres d'une foule d'ennemis. Le plus fâcheux de cet événement, c'est qu'on n'a pu secourir Mantoue, comme c'étoit le projet; l'ennemi s'est emparé de différens objets que l'on se proposoit d'introduire dans la place. L'on apprend d'un autre côté, que les tentatives de M. le général d'Alvinzi pour percer jusqu'à Mantoue, sur les deux rives de l'Adige, ont été infructueuses; les troupes autrichiennes, malgré tous leurs efforts, ne purent réussir, le 14, à déloger l'ennemi des retranchemens formidables qu'il avoit élevés sous Rivoli; il y eut dans cette journée beaucoup de sang répandu de part de d'autre. Le 15, l'action recommença, et peut-être l'issue eut-elle été entièrement à l'avantage des autrichiens, si la colonne de Montebaldo n'eût été prise en flanc par un renfort que les françois reçurent; cette attaque imprévue la força à se replier; la colonne d'Ala se maintint cependant; mais comme elle ne pouvoit s'avancer que conjointement avec l'autre, on renonça pour le moment à toute tentative ultérieure, et l'on fit reprendre aux troupes leurs premières positions.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 20 Janvier.

Dans une dépêche du 10 Janvier, adressée au Duc de Portland, le Vice-Roi d'Irlande rend compte que depuis que les françois ont quitté la baie de Batri, ils n'ont point reparu sur la côte.

Par d'autres dépêches arrivées hier 19 de l'Irlande, on a appris que le *Majestic* a coulé bas un vaisseau françois de 74 canons, et a pris un transport sur lequel étoient 400 cavaliers dé-

montés. Le *Druidea* aussi pris et amené à Kinsale la Ville de l'Orient, vieux vaisseau de 74 rafé pour servir de transport. Son équipage étoit composé du capitaine, 4 officiers et 94 matelots. Il avoit à bord un colonel, 19 officiers et 380 hussards; 2 mortiers, 2 canons de 8 liv. 1,900 bombes, 1000 fusils, 10,000 cartouches, des équipages d'artillerie, la voiture du général Hoche, 380 barrils de farine, 26 pipes d'eau-de-vie, 10 balles d'habillement, 600 selles et 5 caisses de fouliers. Suivant le rapport des officiers, les équipages avoient pour deux mois de vivres et les troupes pour six semaines. La flotte françoise étoit arrivée en trois jours en Irlande, mais ayant pris Durleys pour la tête de Misene, elle ne put entrer dans la baie de Bantry que le 24 Décembre, et il n'y en avoit qu'une partie qui eut jetté l'ancre, quand le coup de vent les força de couper leurs cables précipitamment.

La flotte de l'amiral Bridport qui chasse le reste des bâtimens délabrés de la flotte françoise, est composée de 21 vaisseaux de ligne, sans compter les frégates; elle est partagée en trois divisions, la première commandée par l'amiral Seymour, et la seconde par l'amiral Parker, qui restera quelque tems avec lord Bridport. L'on vient aussi d'être informé que l'amiral Jervis est parti du Tage, dirigeant vers le Nord; on croit qu'il va pour intercepter les ports du Sud-Ouest de la France.

Des avis officiels insérés dans la Gazette de la cour, confirment la prise de la frégate françoise la *Torne*, de 44 canons et 650 hommes. La même Gazette a publié une lettre de M. Barton, capitaine du vaisseau le *Lapwing*, datée de Balleterre le 3 Déc. Cet officier annonce que l'isle de St. Christophe a été attaquée par deux vaisseaux de guerre françois et plusieurs bâtimens portant 400 hommes de troupes. M. Barton accourut aussitôt au secours de la ville, mais il ne put arriver assez à tems pour empêcher qu'elle ne fût brûlée. Cependant il parvint à délivrer l'isle, et à prendre, après une action de deux heures, la frégate le *Decius*, de 24 canons, avec 133 hommes d'équipage, et 203 soldats; il coula bas aussi un brick de 24 canons de 4 liv., 45 hommes d'équipage et 90 soldats. Victor Hugues avoit rassemble ces troupes dans la seule vue de piller et de dévaliser l'isle.

La semaine dernière s'est fait le premier paiement de 10 p. C. sur l'emprunt de 18 millions. Il ne s'en est fallu que de 4000 liv. st. qu'il fût complet. C'est la meilleure réponse qu'on pût donner à ce que tous les journaux françois répandent, que les souscripteurs volontaires ne

satisferoient pas à leurs engagements. Elle est d'autant plus frappante, que l'escompte étoit alors de 5 p. C.

Le célèbre M. Burke est décédé, hier soir, dans la maison de campagne de Beaconsfield. L'esprit de parti peut faire varier les opinions sur son compte, mais la postérité ne variera pas; elle le regardera comme un homme, qui, à de grands talens, joignoit une ame forte et vertueuse. Les émigrés françois ont perdu en lui un chaud partisan et un ami utile: c'est par ses soins qu'il s'est établi à Penn., à une lieue de sa retraite, une école militaire, où 60 jeunes nobles françois sont élevés gratuitement par des hommes habiles de leur nation.

Suivant le rapport du capitaine Smith arrivé de Québec, peu de jours avant son départ de cette ville, les Canadiens étoient dans un état de commotion; on avoit fait venir en conséquence le 60ème régiment, pour faire rentrer les insurgens dans le devoir, & l'on ne doutoit point que la sédition ne fût promptement apaisée. Le bruit public attribue la cause de ces troubles à la multitude des émissaires françois envoyés par la république pour exciter les Canadiens à l'insurrection. On avoit affiché en plusieurs quartiers de Québec, l'ordre qui obligeoit tous les françois de quitter le pays; mais ces affiches avoient été arrachées presque aussitôt que posées.

Un paquebot arrivé de Neu-York en 28 jours, nous en apporte des nouvelles jusqu'au 15 Décembre. A cette époque, il y avoit tout lieu de présumer que M. Adams seroit nommé président & M. Pinckney vice-président. Il paroît que le ministre françois a plutôt été nuisible qu'utile à M. Jefferson; d'autres prétendent que M. Jefferson a la majorité. — Il y a eu deux incendies qui ont consumé 50 à 70 maisons à Neu-York, & près de 300 à Savannah. On est persuadé que le feu a été mis exprès. Les incendiaires ont tenté de mettre encore le feu en trois ou quatre endroits à Neu-York. — Washington a fait le 7 Décembre l'ouverture du congrès des Etats Unis par un discours plein de sagesse & de prudence; il y rend compte de la situation de la république, tant au dedans qu'au dehors; il observe que l'étendue & l'activité de son commerce rendent indispensable l'établissement d'une force navale capable de le protéger; parceque la plus sincère neutralité n'est pas une garantie suffisante contre les entreprises des nations en guerre. Il conseille de commencer sans délai à amasser tous les matériaux nécessaires pour la construction de vaisseaux de guerre, afin de parvenir par degrés & en proportion des ressources, à se créer une marine. Il propose d'établir des académies nationales & militaires & des manufactures du même genre. Il se plaint de ce que le commerce américain est troublé par les françois, & annonce les difficultés qu'ils font naître. Il déclare son intention d'entretenir avec eux la bonne harmonie autant que le pourront permettre les droits & l'honneur du pays. Il avertit que cet objet sera traité avec plus d'étendue dans un message particulier. Il finit en observant que c'est la dernière fois qu'il présidera le congrès, & en faisant des vœux pour la prospérité des Etats-Unis.

La *Princesse Royale*, arrivée des isles sous le vent en 40 jours, apporte des lettres de St. Domingue, qui annoncent que les croiseurs françois saisissent & envoient à Léogane & aux Cayes, tous les bâtimens américains qu'ils rencontrent, & qui y sont toujours condamnés sous les plus frivoles prétextes. Les équipages & les capitaines des bâtimens sont détenus prisonniers à bord jusqu'à ce que la

sentence de condamnation soit prononcée ; en sorte qu'ils ne peuvent jamais rien alléguer pour leur défense.

Les Caraïbes de St. Vincent se sont rendus au nombre de 3000, compris femmes & enfans ; & toutes les hostilités ont cessé dans le pays. On a pris les mesures nécessaires pour les transporter ailleurs.

Suivant des lettres de Bahama, deux vaisseaux de ligne françois, & 8 autres de 20 jusqu'à 50 canons, arrivés le 2^e dernier à St. Domingue, ont fait voile pour le Nord de l'Amérique.

Extrait d'une lettre de Plymouth, du 16 Janvier.

La corvette françoise l'*Atlante*, de 16 canons et de 125 hommes d'équipage, qui a été prise entre les Sorlingues et le Cap Clear, est un beau bâtiment qui a 80 pieds de quille. Elle avoit à bord une grosse chaîne d'amarre, du poids de 12 tonneaux, chaque chaînon pesant environ 76 livres. Chaque vaisseau françois étoit pourvu d'une ou deux de ces chaînes, quelques-unes d'un plus grand poids encore, qui devoient servir à amarrer les vaisseaux dans les différens ports.

D'après les rapports des officiers françois, il paroît que leur armée étoit composée de dragons démontés & de troupes réglées, tous volontaires pour l'expédition, & formant environ 25,000 hommes. L'intention de l'amiral de Galles & du général Hoche, si le tems l'avoit permis, étoit de débarquer dans la baie de Bantry un corps considérable, & par des marches forcées, de tâcher de s'affurer de Cork & de Kinsale, pendant qu'un autre corps de troupes auroit débarqué dans la rivière Shannon, & un troisième au Nord de l'Irlande. — Ils auroient sans doute été chaudement reçus partout. — Toutes les lettres qu'on reçoit d'Irlande, parlent avec enthousiasme de la loyauté qu'ont montrée tous ses habitans.

Suite de Paris, du 22 Janvier.

Le discours prononcé hier par Barras à Notre-Dame n'offre qu'une longue déclamation contre la royauté et les royalistes, suivie d'une exhortation aux françois de maintenir la constitution républicaine. Barras, en terminant, s'est adressé à la garde constitutionnelle, et après l'avoir pareillement exhortée, il a dit : „mes chers camarades, levez tous la main droite, répétez avec moi le serment que je vais prononcer. *Je jure une haine éternelle à la royauté & à l'anarchie, & un attachement inviolable à la république & à sa constitution de l'an 5.* — Toute la garde a juré.

Une division de dragons à la tête de laquelle étoit le brave Malo, qui, lors de l'expédition de Grenelle, a montré tant d'intelligence et de courage, défiloit devant les Invalides : elle a reçu plusieurs coups de fusils de gens encore inconnus ; plusieurs dragons sont blessés, un officier l'a été à la cuisse, mais Malo heureusement a été manqué.

Suivant une lettre de Brest du 14, les vaisseaux qui sont rentrés le 13, ont quitté la baie de Batri sans avoir effectué aucun débarquement de troupes ; ils ont été obligés d'y couler

bas une frégate, après en avoir retiré tous les hommes. Ils ont rapporté qu'une autre frégate s'est perdue corps et biens au Cap Clear, et qu'à leur retour ils en ont trouvé une troisième chavirée ; peu de personnes ont pu être sauvées. Des pêcheurs qu'ils ont pris leur ont dit, qu'il y avoit 15 mille hommes de troupes angloises campées à Cork, et une escadre de 17 vaisseaux mouillée dans la rade de ce port. — Suivant les mêmes lettres, le général Grouchi, commandant provisoirement l'armée expéditionnaire, a publié une proclamation, où il dit à l'armée : „que le directoire exécutif, se livrant à l'espoir que le général Hoche aura effectué sa descente, ordonne aux troupes de se tenir prêtes à aller rejoindre, etc.”

Un observateur a remarqué que les cinq personnes qui ont juré hier *haine* à la royauté, avoient prêté serment de fidélité à Louis XVI, avoient juré la constitution mi-royale de 91, le sode de brigands de 93, et enfin la constitution de 95. Le même observateur conclut de toutes ces variantes, que les mêmes directeurs ne se refuseroient probablement pas à un autre serment en cas de circonstances nouvelles. (*Quotidienne*).

On fait aujourd'hui la véritable cause qui a jeté le trouble et la division dans le camp des Grecs. Il s'agissoit du lieu où l'on prêteroit le serment. Ajax-Bentabolle vouloit la place de la *Révolution*. Diomède-Goupilleau soutenoit le *temple de la Raison*. L'aigreur s'en est mêlée ; défi, rendez-vous, bataille..... Diomède Goupilleau a été blessé sous l'aisselle. Le *Véridique* dit que Diomède Goupilleau a reçu le coup d'épée à la place où est ordinairement le cœur, mais qu'il n'en mourra pas.....

Suivant une lettre de Carthagène en date du 24 Décembre, l'amiral espagnol Don Langara s'est démis, en rentrant dans le port, de son commandement, qui a passé provisoirement à M. de Cordova. L'on mande aussi de Cadix que l'escadre angloise mouillée à Gibraltar, au nombre de 17 voiles, a été obligée par les mauvais tems de dérader et de se mettre au large à la vue de Cadix.

Dans un comité secret tenu le 20, il a été question de subvenir à l'effrayante pénurie du trésor public. On a dénoncé à l'animadversion du conseil l'intérêt usuraire que les créanciers du Directoire exigeoient de lui. Il a emprunté sur gages une somme de 10 millions, qui en peu de jours a valu aux prêteurs la somme de 800 mille liv. Le Directoire prétend que la détresse du trésor public l'oblige à se mettre ainsi sous la dépendance des usuriers. Selon son calcul, il n'a plus en caisse, y compris deux millions et quelques cent mille livres de recouvrements à

faire, que cinq millions deux cent mille livres. La dépense du mois de Nivôse est de plus de 52 millions ; le déficit pour ce mois seul sera de plus de vingt-huit millions.

— Hier 21, aux 500, Riou, le rapporteur de la commission chargée d'examiner la loi du 5 Brumaire a reçu les témoignages de la reconnaissance des partisans de cette fameuse loi ; il a été porté au fauteuil du président. En conséquence, Riou a pris la parole pour prononcer le discours analogue à la fête du 21 Janvier. Lors du procès de Louis XVI, un conventionnel (Dagué Daffé), s'écria : *Le trône des Bourbons nageait dans un océan fangeux. Riou a renchéri sur cette idée, et a dit que depuis quatorze cents années, un gouvernement monstrueux affermissait la France, lorsque le génie de la liberté a sonné l'heure de la révolution.* Les traits sous lesquels l'orateur a représenté l'antique monarchie française, sont assez curieux pour être rapportés. *Figurez-vous, disoit-il à ses auditeurs, le fanatisme dressant un autel, y plaçant un trône, & unifiant le double joug du sceptre & de l'encensoir ; telle étoit la monarchie.* La description n'eût pas été complète si les connoissances historiques de Riou n'eussent pas été développées. Aussi a-t-il mis à contribution l'histoire des quatorze cents années d'esclavage & d'oppression ; aussi a-t-il jeté les yeux sur la table chronologique de nos rois ; mais en vain il en a cherché qui justifiaient leur tyrannique domination par quelques vertus ; ceux que l'histoire nous peint comme dignes de la reconnaissance de la postérité, avoient des vices, et ont commis des crimes que Riou ne peut oublier : le père du peuple lui-même, Louis XII n'est point épargné.

Pour conserver quelque apparence de justice & d'impartialité, il falloit à ce tableau faire succéder celui des excès populaires, de la tyrannie démagogique, de la dictature des chefs jacobins. Riou s'est, à cet égard, épargné des détails qu'on ne doit se rappeler qu'avec horreur, a-t-il dit, mais qui ne doivent point faire oublier les crimes de la royauté.

La péroraison de ce discours a été consacrée à un tribut d'éloges donnés aux armées républicaines. Au nom de la patrie reconnoissante, le président du conseil a salué Pichegru, Jourdan, Moreau, Hoche, Buonaparte, & leurs braves compagnons d'armes... Il a terminé par la prestation du serment. Tous les membres, successivement appelés, ont répété ce serment.

Après l'appel nominal, Malès a obtenu la parole pour une motion d'ordre. On croyoit qu'il alloit parler du mode à suivre pour le serment de l'année prochaine : je viens vous entretenir, dit-il, d'un objet très important, de l'exportation des peaux de lapins. (On rit aux éclats.) Malès répond que depuis la loi elles renchérisseut. L'ordre du jour a été adopté.

Extrait d'une lettre de Liège, du 25 Janvier.

Voici ce qui a donné lieu aux troubles qui ont éclaté à Malmédy (voyez notre No. 26.) : Le 16, on sonna pour porter le viatique ; plus de 500 personnes se rendirent à l'église pour l'ac-

compagner. On envoya des gendarmes pour le leur défendre ; les habitans insisterent ; on en vint aux mains, et il y eut du sang répandu de part et d'autre ; les gendarmes eurent le dessous. Aussitôt le commissaire Crahay et le directeur de jury Hebert, envoyèrent demander du secours à Verviers, à Spa et ici. Le général Chabert, notre commandant, fit partir un fort détachement de cavalerie. L'on apprend maintenant que la tranquillité a été rétablie, non sans quelque peine ; plusieurs personnes ont été arrêtées.

De Mubilheim (près Cologne), le 20 Janvier.

Selon toutes les apparences, le repos dont nous avons joui depuis quelque tems dans nos contrées, ne sera plus de longue durée : Une crainte générale s'est de nouveau emparée des esprits et surtout des habitans de la campagne, dont un grand nombre quittent déjà leurs foyers. L'arrivée de nouvelles troupes autrichiennes sur la Sieg et les mouvemens qu'elles font, paroissent assez motiver ces inquiétudes. Les François de leur côté se concentrent de plus en plus, et les travaux autour de Dusseldorf vont être poussés avec une nouvelle activité. On assure aussi que les républicains font des réquisitions très fortes en bestiaux entre la Wupper et la Ruhr ; on fait monter à mille le nombre exigé. De ce côté-ci de la Wupper, ils font aussi des réquisitions en fourrages, sans égard à une convention qui a été arrêtée dans le tems, et par laquelle les François s'étoient engagés à ne rien demander pendant la suspension d'armes au pays entre la Wupper et la Sieg.

De Strasbourg, le 25 Janvier.

Outre différens corps de troupes, deux demi-brigades de l'armée de Sambre et Meuse qui sont passées par ici, ont pris la route de l'Italie. Le général Kellermann, qui se trouve dans ce moment à Chamberi, est occupé à rassembler un corps nombreux.

Les Autrichiens poussent avec activité leurs travaux contre la tête de pont de Huningue ; l'on s'attend d'un moment à l'autre à voir le bombardement commencer. (*Gaz. de Strasbourg*).

Extrait d'une Lettre de Mannheim, du 28 Janvier.

S. A. R. l'Archiduc Charles s'est rendu dans les environs de Huningue, pour accélérer par sa présence les mesures de vigueur qui doivent operer la reddition de la tête de pont. Ce prince partira, dit-on, ensuite pour Vienne. Ce qui fait presumer que ce voyage aura réellement lieu, c'est que S. A. R. a remis le commandement de l'armée Impériale, *ad interim*, à M. le général d'artillerie comte de la Tour, et celui de l'armée d'Empire à M. le F. M. L. baron de Staeder. Ces deux généraux sont attendus ici incessamment.